

Vous souhaitez donner ? Votre don est éligible à une réduction d'impôts !

Exemple de dons	20€	50€	250€
coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	7€	17€	85€
réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable			
coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	5€	13€	63€
réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000€			
coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	8€	20€	100€
réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20000€ ou de 5% du CA HT			

BULLETIN À RETOURNER À :

MAIRIE DE CHÂTEAU GARNIER
 4 place de l'église
 contact@chateau-garnier.fr
 05.49.87.80.11



 Merci pour votre générosité et votre attachement à notre patrimoine.

 Une inauguration festive des travaux sera organisée fin janvier 2026 en présence des donateurs et de tous les habitants.



JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE 2025

Clocher de l'Église Saint-Maurice

FINANCEMENT PARTICIPATIF



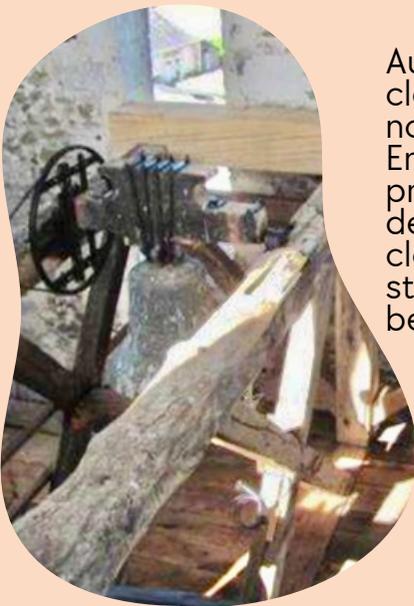
ENSEMBLE, SAUVEGARDONS NOTRE PATRIMOINE !

 **Faites un don pour redonner vie à notre clocher !**

La commune de Château-Garnier a sollicité et obtenu un rescrit fiscal permettant l'établissement de reçus de dons, conformément aux articles 200-I et 238 bis-I du Code général des impôts, sur la base du caractère d'intérêt général de la structure.

✨ Votre contribution, même modeste, participe à la sauvegarde de notre patrimoine commun. ✨

L'église Saint-Maurice de Château-Garnier, construite à la fin du XIXe siècle (achevée en 1891), fait partie de notre patrimoine commun.



Aujourd'hui, son clocher a besoin de nous. En 2023, de graves problèmes ont été détectés sur les 3 cloches et la structure en bois du beffroi.

Projet de Restauration du Beffroi

Une première phase de travaux a été effectuée au cours du second semestre 2023, pour restaurer et sécuriser la cloche n°1, remplacer le moteur de la cloche n°3 et, remplacer le tableau de commande, grâce au soutien du conseil départemental. Cette étape a représenté un coût total de **16 928 € TTC**.

Il reste maintenant à restaurer le beffroi, qui a subi de sérieux dommages dus au temps, aux insectes et à l'humidité. Dans le contexte financier actuel, la commune ne peut pas assumer seule ce projet. C'est pourquoi nous sollicitons votre générosité, en plus du soutien déjà précieux fourni par



Montant des travaux restants : 35 293 € TTC



✦ Faites un don pour redonner vie à notre clocher !

Votre contribution, même modeste, participe à la sauvegarde de notre patrimoine commun.

En soutenant ce projet, vous bénéficiez également d'une réduction d'impôt :

- 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
- Ou 75 % si vous êtes assujetti à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI).
- ou 60% pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Chaque donateur recevra un reçu fiscal nominatif.

17 Date limite pour les dons : 21 septembre à minuit

BULLETIN DE DON

RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT MAURICE

Je souhaite soutenir la restauration du clocher de l'Église Saint Maurice et fais un don de :

- 20 €
- 50 €
- 100 €
- Autre montant : _____ €

Mode de paiement :

- Chèque à l'ordre de « Commune de Château Garnier – Restauration Église »

Mes coordonnées (pour l'envoi du reçu fiscal) :

Nom : _____
 Prénom : _____
 Entreprise (le cas échéant) : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 Email : _____

Je souhaite recevoir des informations sur l'avancement du chantier et être invité à la visite de fin de chantier

Je souhaite rester anonyme et ne pas figurer sur la plaque dédiée aux donateurs.

